

Article 31 du Règlement

Voilà, madame la Présidente, que nous apprenons que Floyd Laughren, le trésorier néo-démocrate sans expérience, propose d'ajouter la taxe de vente provinciale de 8 p. 100 à la TPS des conservateurs. C'est honteux!

Les néo-démocrates ne sont pas plus tôt portés au pouvoir qu'ils commencent à revenir sur leurs promesses électorales. Au lieu de se joindre aux conservateurs, ils devraient se joindre au Parti libéral et, en fait, à tous les Canadiens pour lutter contre cette taxe. Madame la Présidente, ils devraient se joindre à la contestation judiciaire, comme va le faire prochainement le reste des provinces.

Madame la Présidente, indiquez sur votre calendrier qu'aujourd'hui Bob Rae et les néo-démocrates ont manqué à leur première promesse.

* * *

LE SÉNAT

M. Bill Casey (Cumberland—Colchester): Madame la Présidente, la triste comédie au Sénat hier soir et aujourd'hui ne fait que confirmer la nécessité de réformer ou même d'abolir cette institution.

Hier après-midi, les sénateurs de l'opposition ont demandé un vote sur une question de procédure, puis ils ont refusé de se présenter pour voter. Quand ils ont perdu ce vote, pour la première fois en 48 ans, ils ont réagi en faisant entrer les médias au Sénat pour retarder encore plus les travaux.

Quand j'ai quitté le Sénat, il y a quelques instants, les sénateurs de l'opposition tapaient sur leur bureau pour empêcher un ministériel de parler. Un tel cirque ne devrait même pas être autorisé au jardin d'enfants. En quittant le Sénat, je n'ai pas pu m'empêcher de penser que je voyais la fin d'une institution autrefois respectable et d'une partie de notre Parlement qui a maintenant dégénéré en farce.

* * *

LE PARLEMENT DU CANADA

M. Rod Murphy (Churchill): Madame la Présidente, le Parlement du Canada n'a jamais connu une telle crise. À divers moments, le gouvernement a blâmé les partis d'opposition et le Sénat et, à l'occasion, des députés conservateurs ont crié contre ce qu'ils appellent «l'ignorance du public».

En réalité, il faudrait réformer le Parlement. Le gouvernement actuel a institutionnalisé l'application de la clôture après un débat limité sur une mesure législative importante et controversée. Les conservateurs ont refusé d'apporter des modifications raisonnables. Ils insultent

les témoins qui comparaissent devant les comités permanents. Le président du Comité des finances a violé le Règlement pour faire passer la TPS. Et le gouvernement a l'intention, à midi aujourd'hui, de réduire le nombre des membres des comités permanents de la Chambre.

Pourquoi les conservateurs feraient-ils cela sans l'appui des autres partis? Tout simplement parce qu'ils désirent avoir la mainmise absolue sur tous les comités. . .

Mme le vice-président: Le temps de parole du député est maintenant écoulé.

* * *

[Français]

LE SOMMET MONDIAL DE L'ENFANCE

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): J'aimerais féliciter notre premier ministre pour sa participation à titre de coprésident au premier Sommet mondial de l'enfance qui s'est tenu aux Nations-Unies, où les dirigeants de plus de 70 pays se sont réunis à l'occasion d'une manifestation extraordinaire d'intérêt pour les enfants les plus pauvres du monde.

Ce sommet constitue un engagement de grande valeur en vue de construire un ordre mondial qui sauvegardera notre richesse humaine: nos enfants.

L'écart qui existe entre les espoirs que nous entretenons pour nos enfants et les conditions dans lesquelles vivent innocemment beaucoup d'entre eux est considérable.

Madame la présidente, chaque jour dans le monde, 40 000 enfants meurent de maladie et des millions d'autres connaissent la faim et la violence.

En inculquant aux dirigeants du monde une volonté commune de relever ce défi d'envergure, ce sommet nous apporte l'espoir que nous vaincrons un jour la pauvreté et la souffrance chez les enfants.

* * *

[Traduction]

LE SÉNAT

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Madame la Présidente, les Canadiens ont été témoins de la destruction des règles du parlementarisme, au Sénat, hier soir.

Des voix: Quelle honte!

M. Milliken: Les lois et procédures parlementaires sont des éléments fondamentaux de notre Constitution. Ils font partie de la règle de droit de ce pays. Le pouvoir du Président de notre Chambre et les privilèges de ses membres font partie intégrante des droits et des privilèges des Canadiens. Nous sommes les représentants du